



~~Réforme~~ des retraites

62 maintenant
mais ce qu'on veut
c'est 60 ans

64 ans

c'est toujours

non

**ABROGER
LA RÉFORME**

**FINANCER
NOS RETRAITES**

**AUGMENTER
LES SALAIRES**

S'INFORMER

CONVAINCRE

MOBILISER

GAGNER

savez-vous lire
votre fiche de paie ?
tout y est.



63 ANS, UN BON COMPROMIS ?
NON ! CELA NE REVIENDRAIT QUE SUR UNE PARTIE DE LA RÉFORME, NE S'APPLIQUERAIT PAS AVANT 2027, ET POURRAIT ÊTRE AUSSITÔT REMIS EN CAUSE.

RETRAITE À 64 ANS : UNE INJUSTICE ET UN NON-SENS

La retraite n'est pas un luxe !

C'est un droit à une vie après le travail. On accède à ce droit en cotisant.

À 62 ans, un-e salarié-e sur deux n'est déjà plus en emploi.

Les 64 ans ne font qu'allonger la précarité pour des milliers de senior-es enfermés entre chômage, minima sociaux, maladie, invalidité et emplois précaires.

- La CGT revendique :**
- le retour immédiat à l'âge légal de départ à la retraite à 62 ans, pour revenir à 60 ans ;
 - des départs anticipés pour les carrières longues et pour celles et ceux ayant exercé des métiers pénibles ;
 - un calcul de la pension sur les salaires des 6 derniers mois dans le public et en revenant aux 10 meilleures années dans le privé (au lieu de 25 années) ;
 - la garantie d'un niveau de pension d'au moins 75 % du revenu d'activité pour une carrière complète.
 - la prise en compte des années d'études et des périodes de première recherche d'emploi et de chômage non indemnisé.

LES FEMMES : GRANDES PERDANTES DE LA RÉFORME

Les inégalités entre femmes et hommes au travail se répercutent et s'aggravent avec la retraite.

Les femmes partent plus tard à la retraite et perçoivent une pension inférieure de 38 %, en moyenne, à celle des hommes.

- C'est le résultat :**
- des carrières interrompues, congés parentaux, temps partiels subis, salaires plus bas, plafonds de verre ;
 - de la pénibilité invisibilisée des métiers féminisés et de la dévalorisation des métiers exercés en majorité par des femmes (soins, propreté, commerce).

POUR ÉVITER DE TAXER LES GRANDES ENTREPRISES ET LES PLUS RICHES, LE PATRONAT ET LE GOUVERNEMENT VOUDRAIENT FAIRE PAYER...

LES RETRAITÉ·ES !

ALORS QUE LA RETRAITE MOYENNE EST DE 1600 EUROS, DÉSINDEXER LES PENSIONS OU AUGMENTER LA CSG SONT DES MAUVAISES SOLUTIONS.

RETRAITES : DE L'

Les retraites sont directement liées au salaire et à l'emploi. La CGT décrypte.

CONVENTION COLLECTIVE = PROTECTIONS COLLECTIVES

La convention collective fixe les droits et garanties collectives d'une branche professionnelle. Elle accorde des droits supplémentaires adaptés aux spécificités des secteurs (primes, congés, protections spécifiques...).

PAYER LES QUALIFICATIONS, C'EST FINANCER LES RETRAITES

La non-reconnaissance des qualifications et l'absence de déroulement de carrière organisent le déclassement de plus en plus de cadres et de professions intermédiaires – notamment de nombreux métiers féminisés. Face à la pression patronale qui tire les salaires vers le bas, la CGT revendique la reconnaissance des qualifications, la transparence des grilles salariales, la garantie de l'évolution de carrière et l'indexation automatique de tous les salaires sur les prix.

PRIMES NON COTISÉES : LE PIÈGE !

L'intéressement, la participation et certaines primes ne comptent pas pour la retraite. Résultat ? Un revenu gonflé sur le moment pour celles et ceux qui en perçoivent, mais aucun droit pour plus tard.

CSG : UN PRÉLÈVEMENT QUI NE CRÉE AUCUN DROIT

La contribution sociale généralisée finance le déficit de la Sécurité sociale en étant prélevée sur presque tous les revenus (salaires, retraites, allocations...). Elle n'ouvre aucun droit à des prestations sociales. Elle est régulièrement augmentée pour compenser les exonérations de cotisations. Elle fait peser une part croissante du financement de la protection sociale sur les travailleur·ses et les retraité·es. La CGT revendique le financement par les cotisations.

EXONÉRATIONS DE COTISATIONS : C'EST VOUS QUI PAYEZ

Depuis 30 ans, les exonérations de cotisations sociales ont explosé. Pourtant, ces cadeaux aux employeurs ont un impact quasi nul sur l'emploi... et négatif sur les salaires ! Les patrons sont incités à compresser les salaires vers le bas car plus un salaire est proche du Smic, plus il y a d'exonérations. Les salarié·es payent donc trois fois : 1/ les évolutions de carrières sont bloquées ; 2/ les droits sociaux sont sous-financés ; 3/ ces exonérations de cotisations sont compensées en grande partie par l'État – donc avec vos impôts !

ATTENTION IMPOSTURE !

L'extrême droite est l'amie du patronat ! Elle soutient les exonérations de cotisations qui assèchent nos régimes de retraite. Elle vote toujours dans l'intérêt des actionnaires et des grands groupes. Elle est contre l'indexation automatique des salaires sur les prix.

FIN DE CARRIÈRE, LA GALÈRE

L'assurance chômage n'est ni un luxe, ni un cadeau, c'est un droit auquel on accède parce qu'on a travaillé et cotisé. Mais, les dernières réformes ont durci les conditions d'indemnisation de l'assurance chômage. Recul de l'âge de départ à la retraite + réduction de la durée d'indemnisation + baisse du niveau des droits = précarité grandissante, notamment pour les senior-es.

TOUT PART DE LÀ

Entreprise	
Convention collective	
Qualification	
Salaire de base	
Heures supplémentaires	
Salaire brut	
COTISATIONS	
Santé	
AT / MP	
Retraite	
Famille - Sécurité sociale	
Autres cotisations	
Primes non cotisées	
CSG	
Exonérations de cotisations	
Total	

Congés payés	
En cours	Acquis
Pris	Soldés

CONGÉS PAYÉS ET RTT : DES CONQUÊTES SOCIALES !

Les congés payés et la réduction du temps de travail ne sont pas tombés du ciel : elles ont été gagnées par les luttes, engagées notamment par la CGT. Depuis sa création, il y a 130 ans.

À LA POINTE DU PROGRÈS

Certains régimes de retraite (SNCF, RATP, EDF) ont permis une meilleure reconnaissance de la pénibilité du travail et étaient précurseurs. Plutôt que de les supprimer, il faut étendre ces droits. C'est en ce sens que ce sont des régimes pionniers : ils montrent le chemin – alors rétablissons-les !

avril, mai, juin : on agit !

ARGENT IL Y EN A !

IL MANQUE UNE PART DU GÂTEAU !

100 milliards d'euros de dividendes versés aux actionnaires en 2024... un record ! En privilégiant la rentabilité financière à court terme, le CAC 40 et les multinationales affaiblissent l'emploi et étouffent les petites entreprises. Si on augmente la part des bénéfices qui va aux salaires plutôt qu'aux actionnaires, on financerait en même temps les retraites.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Les revenus des ultrariches ont plus que doublé en vingt ans en France. En février 2025, l'Assemblée nationale a adopté une proposition de loi instaurant un impôt plancher de 2 % sur le patrimoine de ces ultrariches, soit environ 1800 foyers (si c'était adopté au Sénat). Cela permettrait de rentrer 20 milliards d'euros chaque année dans les caisses de l'État.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Depuis 2003, les fonctionnaires doivent cotiser à un régime par capitalisation. Mais, pour récupérer sa « mise » par rapport à ce que l'on a versé, il faut passer 26 ans à la retraite... sauf que la durée de vie moyenne à la retraite est de 24 ans !

COTISATIONS SOCIALES : NOTRE PROTECTION SOLIDAIRE !

Les cotisations sociales, c'est bien plus que des lignes sur la fiche de paie. Elles servent à financer la santé, la retraite, le chômage, les congés parentaux et bien d'autres protections essentielles. Chacun-e cotise selon ses moyens et reçoit selon ses besoins. C'est une façon de mutualiser les risques pour ne pas être seul-e en cas de coup dur. C'est aussi le principe qui a inspiré la naissance de la Sécurité sociale il y a 80 ans. Afficher ces lignes sur le bulletin de salaire, c'est permettre aux salarié-es de connaître leurs droits.

ACCIDENT DU TRAVAIL / MALADIE PROFESSIONNELLE : QUAND LE TRAVAIL USE... ET TUE

Alors que l'espérance de vie en bonne santé stagne autour de 64 ans, chaque année travaillée en plus augmente les risques de maladies professionnelles, les accidents du travail et l'usure prématurée, notamment pour celles et ceux qui exercent des métiers pénibles.

AGIRC-ARRCO

Ce sont les retraites complémentaires des salarié-es du privé. La création de l'Agirc a permis que les cadres rejoignent et contribuent au système solidaire par répartition plutôt que de se tourner vers un système assurantiel ou individuel. L'épargne, c'est le chacun-pour-soi, alors que la retraite, c'est une garantie collective.

NOS IMPÔTS = NOS SERVICES PUBLICS !

Même si prélevés à la source et visibles sur votre bulletin, les impôts ne financent pas la protection sociale, mais les services publics. Ce sont deux choses différentes : la cotisation, c'est du salaire, l'imposition, c'est le bien commun.

Mais, chaque année, le gouvernement réduit les impôts pour les grandes entreprises et les plus fortuné-es, au détriment des services publics. Là encore, ce sont toujours les mêmes qui payent... et pas les plus riches !

LE SALAIRE NET, C'EST POUR LE MOIS. LE SALAIRE BRUT, C'EST POUR LA VIE.

Contrairement aux idées reçues, augmenter les salaires ne fragilise pas l'économie, bien au contraire ! Chaque euro de salaire en plus stimule la consommation, soutient la croissance et finance la Sécurité sociale et les retraites.

À chaque fois qu'un gouvernement propose de réduire des cotisations, prétendument pour que vous touchiez plus d'argent à la fin du mois, il veut, en fait, assécher le financement de tous les systèmes mis en place pour faire face aux aléas de la vie et du travail : les problèmes de santé, les accidents, les périodes hors emploi, ou même la vie après le travail - c'est-à-dire votre retraite.

FINANCER ET RENFORCER NOS RETRAITES, C'EST POSSIBLE !

Il faut 15 milliards d'euros d'ici 2030, pour financer l'abrogation de la réforme Macron.

L'argent existe : il doit servir à financer nos retraites plutôt que d'alimenter les profits des actionnaires !

Allons chercher l'argent :

- égalité salariale entre les femmes et les hommes : + 6 milliards d'euros ;

- lutter contre la fraude aux cotisations sociales avec le travail dissimulé : + 6 à 8 milliards d'euros ;
- soumettre à cotisation les rémunérations exemptées de cotisations sociales (intéressement, participation...) : + 4 milliards d'euros ;
- augmenter de 1 % des cotisations sociales vieillesse sur la part dite employeur : + 5 à 6 milliards d'euros ;
- mettre à contribution les revenus financiers : au moins 10 milliards d'euros ;
- récupérer les exonérations non compensées : + 3 milliards d'euros.

Au total : presque 40 milliards d'euros de ressources.

LA CAPITALISATION : LE RÊVE DE LA FINANCE

Avec la retraite par répartition, les cotisations des actif-ves financent les pensions des retraité-es. C'est ce qui permet à nos pensions d'échapper à la finance et son appétit sans limite.

Mais le patronat et les banques rêvent des 388 milliards d'euros de nos pensions de retraite pour spéculer. Leur objectif est un système par capitalisation où chacun-e devrait épargner pour sa retraite.

La retraite version « fonds de pension » ne présente que des dangers pour nous :

- aucune sécurité et aucune garantie, puisqu'on ne sait pas ce que l'on reçoit, seulement ce que l'on verse ;
- une retraite à deux

vitesse : seul-es les plus riches peuvent se constituer un capital suffisant, les autres survivent ;

- un risque financier énorme : notre retraite est cotée en Bourse et en cas de crise, elle s'évapore ;
- chacune subit le risque de pertes ou de faillites, tandis que les banques et les fonds de pension spéculent et profitent ;
- la financiarisation de nos entreprises par des fonds de pension qui ne visent que la rentabilité immédiate.

La seule solution efficace et juste, c'est la répartition !

Contrairement à la capitalisation, grâce à la solidarité entre les générations, elle garantit une pension à toutes et tous, indépendamment des crises économiques.

CHAQUE ANNÉE, L'ÉTAT ACCORDE SANS CONDITIONS NI CONTREPARTIE

200 MILLIARDS D'EUROS D'AIDES AUX ENTREPRISES.

DE GRANDES ENTREPRISES ET DES ACTIONNAIRES EN PROFITENT... À NOS FRAIS.



+ d'infos sur cgt.fr/actu



SOPHIE BINET
secrétaire générale de la CGT

Grâce à notre mobilisation historique, le sujet des retraites est toujours au centre de l'actualité. Le gouvernement a été contraint d'ouvrir des concertations et les parlementaires doivent ensuite voter. Patronat et gouvernement font tout pour empêcher l'abrogation de la réforme mais notre mobilisation va faire la différence. Une large majorité de Français-es comme de député-es sont toujours opposé-es à la réforme. Financer le retour à 62 ans et même à 60 ans est à notre portée, c'est une question de répartition des richesses !

2 personnes sur 3 pensent qu'il faut revenir à l'âge légal de départ à la retraite à 62 ans

Notre pays n'a jamais été aussi riche, nous n'avons jamais compté autant de milliardaires ni versé autant de dividendes aux actionnaires. Cet argent que nous créons par notre travail doit servir au progrès social et environnemental !

QUI DÉCIDE ?

La question posée est simple : quelle est la part de la richesse créée par notre travail que nous allons attribuer au financement de nos retraites ? Lorsque le patronat ou les ultrariches proposent de fixer une « règle d'or » pour plafonner la part allouée aux retraites, ça n'est pas par soucis des comptes, c'est pour éviter tout débat démocratique sur la répartition des richesses. Rien de tel pour baisser nos droits discrètement, sans même avoir besoin d'une réforme, et donc sans risquer d'affronter une mobilisation !

MA RETRAITE, COMMENT ÇA MARCHE ?



2 OPTIONS



SI BESOIN DE PLUS DE FINANCEMENT

on adapte le montant des ressources pour garantir le niveau des pensions

on adapte les prestations aux ressources existantes qui sont plafonnées ou bloquées

LES CONSÉQUENCES

- on ne joue pas en Bourse avec les cotisations
- pas de risque d'effondrement boursier ou de faillite des fonds de pension (comme cela est régulièrement arrivé ces dernières années)

- Les plus riches sont poussé-es vers l'épargne et la capitalisation. La majorité subit
- le niveau des pensions n'est pas garanti, au contraire : si le nombre de retraité-es augmente, les cotisations restent les mêmes, donc les pensions baissent

on redistribue les richesses en fonction des besoins de la population

on soumet nos retraites aux aléas des marchés et de l'économie

↑ Ce que veut la CGT

↗ Ce que veut le patronat

EN CAS DE PÉNIBILITÉ, LA RETRAITE DOIT ÊTRE ANTICIPÉE

Repousser l'âge de départ, c'est ignorer la réalité des millions de travailleur-ses soumis-es à des conditions éprouvantes. La pénibilité réduit l'espérance de vie en bonne santé. La CGT se bat pour gagner des départs anticipés dès 55 ans, par exemple, en bénéficiant d'un trimestre de bonification par année d'exposition aux travaux pénibles.

LES SALARIÉ-ES EXPOSÉ-ES SONT :



3 MILLIONS
aux agents chimiques dangereux



10 MILLIONS
à de fortes contraintes physiques



4 MILLIONS
à un environnement agressif



5 MILLIONS
à des rythmes de travail atypiques



10 %
qui effectuent un travail de nuit



46 % et **40 %**
des femmes et des hommes qui ont un travail répétitif



54 % et **46 %**
des femmes et des hommes qui peuvent déclencher des troubles musculosquelettiques (TMS)

Pour l'abrogation, tout dépend de notre mobilisation